EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**LA COMMISSION ADOPTE HUIT PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2014-2020, DONT CELUI DE LA GUYANE :** Le 14 novembre dernier, la Commission européenne a approuvé huit programmes de développement rural (PDR) pour l'Italie, la France et Malte. En ce qui concerne la France, les régions concernées sont la Guyane, la Haute-Normandie, la Lorraine, le Limousin et la Picardie. Le PDR de la Guyane développe la stratégie pour l’utilisation des 173,5 millions euros de fonds publics disponibles pour la période 2014-2020, dont 112 millions euros de fonds européens et 61,5 millions euros de contreparties nationales. Les objectifs principaux du PDR, auxquels environ 80 % des ressources financières seront consacrées, sont : l'amélioration des conditions de vie de la population des zones rurales, le développement de la production agricole locale afin d’améliorer l'approvisionnement alimentaire de ce territoire et l'amélioration de la performance économique des forêts guyanaises dans le cadre d'une gestion forestière durable. Le programme soutiendra des projets de modernisation et développement pour 350 exploitations, 93 projets d'installation agricole de jeunes agriculteurs afin de garantir le renouvellement générationnel, et des actions de formation destinées à plus de 1 000 participants des secteurs agricole et forestier. Environ 50% des ressources du programme seront utilisées pour améliorer les services et infrastructures dans les zones rurales avec l'objectif d'atteindre 88 % de la population bénéficiant de services et infrastructures améliorés. Le programme soutiendra aussi près de 90 projets de coopération dans des domaines très divers. Environ 25 % de la surface agricole sera concernée par des mesures agroenvironnementales visant à réduire l'empreinte des activités agricoles sur l'eau et la biodiversité. La stratégie du PDR vise aussi à accroitre l'utilisation de bois en tant que ressource renouvelable dans le cadre d'une gestion forestière durable.

**LES PRODUCTEURS DE BANANES ACP (AFRIQUE/CARAÏBES/PACIFIQUE) DEMANDENT À L’EUROPE DE NE PAS LES ABANDONNER :** Les bananes ACP, vecteur de développement pour les pays ACP producteurs, sont menacées par la concurrence des bananes Chiquita, s'alarme la coalition « Banane pour le développement » qui appelle l'UE à agir pour soutenir ses partenaires ACP producteurs de bananes. Cet appel a été lancé le 20 novembre à Bruxelles lors d'un échange de vues entre la coalition composée de producteurs de bananes des pays ACP et les ambassadeurs du groupe ACP sur l'avenir de l'industrie de la banane et sa valeur ajoutée pour les objectifs de développement. Les bananes ACP ont bénéficié d'un accès préférentiel en franchise de droits au marché européen au titre de l'Accord de Cotonou jusqu'en 2000. Depuis lors, cet accès préférentiel a été reconduit sous la forme d’accords de partenariats économiques, mais s'est considérablement érodé par les réductions tarifaires accordées aux producteurs d'Amérique centrale et des pays andins. Alors que la production de bananes a un grand potentiel pour favoriser le progrès économique et social, l'Union européenne retire son soutien aux producteurs dans les pays ACP au profit de leurs concurrents d'Amérique latine, ont déploré les participants. Les producteurs ACP appellent donc leurs partenaires européens à soutenir l'industrie de la banane dans la région ACP.

**CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN VUE DE LA 10ÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L’ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) :** Les ministres des affaires étrangères et du commerce se sont réunis à Bruxelles ce vendredi 27 novembre, afin de préparer la 10ème conférence ministérielle de l’OMC qui se tiendra à Nairobi du 15 au 18 décembre. En présence de la Commissaire européenne au Commerce, Cecilia MALMSTRÖM, les ministres ont examiné les derniers développements et les prochaines étapes des négociations de libre échange UE/États-Unis (TTIP). Par la suite, le Conseil devait faire le point sur les négociations commerciales que l’UE mène avec les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et le Venezuela). Pour rappel, les négociations avec le Mercosur, suspendues depuis 2013, ont repris le 1er octobre dernier à Asunción au Paraguay où un premier échange d’offres a eu lieu. Les négociations pour des accords de libre-échange en cours avec plusieurs pays d’Asie du Sud-Est étaient également à l’ordre du jour : l’accord avec le Vietnam dont le texte est en cours de finalisation et enfin les négociations à venir avec les Philippines (pour mémoire l’accord de libre-échange UE/Philippines a été approuvé par le Conseil le 16 novembre 2015). Les conclusions de cette réunion du Conseil ne sont pas encore disponibles.

**DÉBAT ET VOTE EN PLÉNIÈRE DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR L’ADHÉSION DE L’EQUATEUR À L’ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE UE – COLOMBIE / PÉROU :** Un débat s’est tenu ce lundi 23 novembre en plénière du Parlement européen sur la proposition de résolution pour l’adhésion de l’Equateur à l’accord de libre-échange entre l’UE d’une part et le Pérou et la Colombie d’autre part. Le Parlement européen, tous groupe confondus, est favorable à cet accord signé en 2014 et en cours d’approbation par le Parlement. Lors de ce débat, Gabriel MATO (PPE / Espagne) est fermement intervenu pour que le mécanisme de stabilisation pour les bananes prévu par l’accord soit déclenché automatiquement lorsque les seuils sont dépassés. L’eurodéputé a par ailleurs déposé un amendement de plénière à la proposition de résolution en ce sens. Pour rappel, le mécanisme actuellement appliqué pour la Colombie et le Pérou n’est pas automatiquement appliqué lors d’un franchissement des seuils de déclenchement, son application relevant d’une décision de la Commission européenne. Cette demande d’automatisation intervient après que la Commission ait décidé à deux reprises, en 2013 et 2014, de ne pas déclencher le mécanisme en dépit du dépassement du seuil de déclenchement par le Pérou. L’amendement a recueilli le vote favorable des groupes PPE, S&D et de la GUE. L’amendement de monsieur Mato été largement adopté (499 pour et 61 contre), alors même que l’automaticité avait été rejetée en commission INTA. Un rapport spécifique sur les clauses de sauvegarde et le mécanisme de stabilisation pour les bananes est en cours de rédaction au Parlement européen, la rapporteur est Marielle DE SARNEZ (ALDE / France). Les premiers échanges de vues sur ce rapport se dérouleront en commission du commerce international lundi 30 novembre.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 30 NOVEMBRE AU 04 DÉCEMBRE 2015**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi****30/11** | **Commission de l’Agriculture et du Développement rural :**Échange de vues avec le secrétaire à l'agriculture des États-Unis, Tom VILSACKÉchange de vues avec la Commission européenne (DG AGRI) sur les négociations commerciales en cours dans le domaine de l'agriculture**Commission du commerce international :** État d'avancement des négociations en trilogue en coursProduction biologique et étiquetage de produits biologiques, modification du règlement (UE) du Parlement européen et du ConseilPrésentation du rapport de la délégation de la commission AGRI aux Açores (Portugal), du 2 au 5 novembre 2015Échange de vues avec la Commission européenne (DG AGRI) sur la mise en œuvre du règlement relatif à la promotion**Commission du commerce international :**Premier échange de vuesClause de sauvegarde bilatérale et mécanisme de stabilisation pour les bananes prévus par l’accord commercial entre l’Union européenne et ses États membres, d’une part, et la Colombie et le Pérou, d’autre part ;Marielle DE SARNEZ (ADLE/France)Exposé de M. Jean ASSELBORN, ministre des affaires étrangères et européennes, représentant le président en exercice du Conseil, sur le bilan de la présidence luxembourgeoise dans le domaine de la politique commerciale internationaleÉchange de vues avec la Commission sur la protection des indications géographiques (IG) dans les ALE et dans les accords particuliers sur les IGÉtat d’avancement des négociations commerciales internationales**Commission du développement régional**  |  |  |  |
| **Mardi****01/12** | **Commission de l’Agriculture et du Développement rural :**Échange de vues avec Bernard VALLAT, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), sur le mandat et les activités de cette organisation**Commission du commerce international****Audition publique**Relations commerciales et économiques avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande: des réflexions aux négociations**Commission du développement régional :**Examen du projet de rapportNouveaux outils de développement territorial dans le cadre de la politique de cohésion 2014-2020: l'investissement territorial intégré (ITI) et le développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) Rapport : Ruža TOMAŠIĆ (ECR/Croatie)Échange de vues avec Corina CREȚU, commissaire chargée de la politique régionale | **Conférence sur les perspectives agricoles de l’UE, Bruxelles :**Le défi pour l’agriculture de produire de la nourriture de façon durable et écologique, tout en atténuant ou s’adaptant aux effets du changement climatique, et qui étudieront le fonctionnement de la chaîne d’approvisionnement alimentaire. |  |  |
| **Mercredi****02/12** | Session plénière du Parlement européen à Bruxelles  | **Conférence sur les perspectives agricoles de l’UE, Bruxelles :**Perspectives pour les marchés européens du lait, de la viande et des cultures arables, pour les dix prochaines années. |  |  |
| **Jeudi****03/12** |  |  |  |  |
| **Vendredi****04/12** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |